



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E43172

VALABLE JUSQU'AU 28/09/2026

ÉDITÉ LE

28/10/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1973

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 08/02/2020
502 260

Raison sociale : ETABLISSEMENTS SALLANDRE

59 RUE ALPHONSE PLUCHET
92220 BAGNEUX

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC NANTERRE B 732015409

Siret : 732 015 409 00038

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 212425600153

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 016599R1244000 / 001 627074/4

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 016599r1244000/001 627074/0

Téléphone : 01 46 57 30 30

Portable : 06 60 15 59 72

Fax : 01 46 57 17 18

Site Internet :

E-mail : sallandre@sallandre.fr

Responsabilité légale :

HELIOS DEVELOPPEMENT (844 796 003) / HAREL SEBASTIEN DIRECTEUR
GÉNÉRAL / GROUPE HELIOS . PRÉSIDENT

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/08/2025

Effectif moyen : 49

Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	12/07/2022
3132	Ardoises (Technicité confirmée) Mention RGE	12/07/2022
3152	Couverture en métaux sauf plomb (Technicité confirmée) Mention RGE	12/07/2022
3213	Étanchéité en matériaux bitumineux en feuilles (Technicité supérieure) Mention RGE	22/10/2025
5213	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m2 Mention RGE	16/09/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DU QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.